Karim Cheurfi ne respectait pas son contrôle judiciaire et s'est rendu plusieurs fois à l'étranger

21/04/2017 à 13h34

> *[Info @TF1/@LCI] Karim C.s'est rendu plusieurs fois à l'étranger pendant sa période probatoire (2015-17) alors qu'il n'en avait pas le droit*
>
> *— Flore Galaud (@floregalaud) April 21, 2017*

Son parcours judiciaire avait commencé bien plus tôt, dès 2001. Sa dernière condamnation remonte à juillet 2014, quand il a été condamné pour vols aggravés. Depuis, **il bénéficiait d'une mesure de sursis avec mise à l'épreuve dans le cadre de cette affaire. Karim Cheurfi était également suivi par un juge d'application des peines. Selon nos informations, il ne se soumettait plus à ses obligations auprès du juge et ne se rendait plus aux rendez-vous.**

Le Parisien